



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 30 Septembre 2009

Date de la convocation 23 septembre 2009	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des fêtes Fontès
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. SATGER Jean-Noël, M. GARCIA Alain, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M. MARTINEZ Christian, M. VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, M. SEGURA René, M. MALBEC Sylvain, CEYRAS : M. LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. GALTIER René, M. MARTINEZ Antoine, Mme CAZALET Claude, M. SAEZ Gérard, Mme MILAN Andrée FONTES : M. BRUN Olivier, M. BAISSÉ Robert, Mme MIRET Christiane, LIEURAN CABRIERES : M. BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MERIFONS : M. VIALA Daniel, M. OLLIER Pierre, MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves, NEBIAN : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. DRUART David, M. ESTEVE Bernard, OCTON : M. COSTE Bernard, M. LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M. SOTO Bernard, M. DUPONT Laurent, M. GIL Claude, M. LOPEZ Daniel, M. QUEROL Jean-François, M. LEBREAU Jean-Jacques PERET : M. BILHAC Christian, M. MONTAGNE Jacques SALASC : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M. FOULQUIER GAZAGNES Bernard, M. RIGAUD Christian VALMASCLE : Mlle VALENTINI Martine,</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. MONTAGNE Thierry à SATGER Jean-Noël M. JURQUET Henri à M. CAZORLA Alain M. REVEL Claude à M. SEGURA René M. BORE Jacques à M. FAVIER Marc M. AZAM Joël à M. BILHAC Christian M. VALENTINI Gérald à Mlle VALENTINI Martine</p>		

Objet : Centre aquatique intercommunal - Appel d'Offres Ouvert - Autorisation de signature du conseil communautaire au Président.

Monsieur GAIRAUD informe les membres du conseil communautaire que suite à la consultation concernant les travaux de création d'un centre aquatique et de loisirs intercommunal situé sur la commune de Clermont l'Hérault, lancée selon la procédure d'Appel d'offres ouverte, il convient d'autoriser le Président à signer le marché de travaux.

Il rappelle que la Maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au cabinet Duval Raynal dont le siège social est situé à Bois Guillaume - 76230.

Monsieur GAIRAUD ajoute qu'au terme de la procédure, la commission d'appel d'offres réunie le 29 Septembre 2009 a examiné les offres des entreprises qui ont répondues à cette consultation.

Il propose au conseil communautaire d'attribuer ce marché aux entreprises suivantes :

N° Lot	Désignation du lot	Nom / adresse candidat retenu	Montant de l'offre retenue H.T
1	Terrassement	SARL ROUVIER / HAS 34800 CEYRAS	79 500,00 €
2	Gros œuvre	F. FONDEVILLE S.A 34961 MONTPELLIER	2 388 630,75 €
3	Charpente	CELESTIN CHARPENTES 34800 CLERMONT L'HERAULT	145 216,70 €
4	Couverture étanchéité	M.I.E 34073 MONTPELLIER	296 229,00 €
5	Menuiserie extérieure	MARTY 81000 ALBI	346 445,29 €
6	Serrurerie	SOTIM CRTB 13170 LES PENNES MIRABEAU	352 379,89 €
7	Menuiserie intérieure	NORBA 34670 BAILLARGUES	126 901,70 €
8	faux Plafonds	DECIBEL France 13120 GARDANNE	217 812,50 €
9	Cabines casiers mobilier piscine	NAVIC 74230 THONES	202 361,90 €
10	Bassins inox	MYRTHAPOOLS 93140 BONDY	849 116,00 €
11	Plomberie	ENERGYS 34130 MAUGUIO	198 565,37 €
12	Traitement eau	IMATEC - ETDE 59840 PERENCHIES	396 071,03 €
13	Traitement air	AXIMA 34874 LATTES	683 000,00 €
14	Electricité	HENRY SARL 34800 CLERMONT L'HERAULT	247 203,50 €
16	Peinture	SUD AMENAGEMENT 30980 LANGLADE	85 500,00 €
17	Sols durs et sols souples	SOCAMO SARL 34660 COURNONSEC	370 310,60 €
18	Ascenseur	OTIS CNP 34070 MONTPELLIER	24 500,00 €
19	Espaces verts et clôture	SARIVIERE 34970 LATTES	224 212,46 €
20	VRD	JOULIE / ESPINAS / SLA 34700 LODEVE	507 829,30 €

Monsieur GAIRAUD ajoute que les lots n°15 (contrôle d'accès) et n° 21 (Prévention des noyades) sont déclarés sans suite.

Monsieur le Président soumet le rapport aux membres du conseil communautaire.

Le Conseil Communautaire oui l'exposé de Monsieur GAIRAUD, et après en avoir délibéré,

A LA MAJORITE,

APPROUVE la passation du marché de travaux relatif à la création d'un centre aquatique et de loisirs intercommunal situé sur la commune de Clermont l'Hérault avec les entreprises et selon les montants suivants :

N° Lot	Désignation du lot	Nom / adresse candidat retenu	Montant de l'offre retenue H.T
1	Terrassement	SARL ROUVIER / HAS 34800 CEYRAS	79 500,00 €
2	Gros œuvre	F. FONDEVILLE S.A 34961 MONTPELLIER	2 388 630,75 €
3	Charpente	CELESTIN CHARPENTES 34800 CLERMONT L'HERAULT	145 216,70 €
4	Couverture étanchéité	M.I.E 34073 MONTPELLIER	296 229,00 €
5	Menuiserie extérieure	MARTY 81000 ALBI	346 445,29 €
6	Serrurerie	SOTIM CRTB 13170 LES PENNES MIRABEAU	352 379,89 €
7	Menuiserie intérieure	NORBA 34670 BAILLARGUES	126 901,70 €
8	faux Plafonds	DECIBEL France 13120 GARDANNE	217 812,50 €
9	Cabines casiers mobilier piscine	NAVIC 74230 THONES	202 361,90 €
10	Bassins inox	MYRTHAPOOLS 93140 BONDY	849 116,00 €
11	Plomberie	ENERGYS 34130 MAUGUIO	198 565,37 €
12	Traitement eau	IMATEC - ETDE 59840 PERENCHIES	396 071,03 €
13	Traitement air	AXIMA 34874 LATTES	683 000,00 €
14	Electricité	HENRY SARL 34800 CLERMONT L'HERAULT	247 203,50 €
16	Peinture	SUD AMENAGEMENT 30980 LANGLADE	85 500,00 €
17	Sols durs et sols souples	SOCAMO SARL 34660 COURNONSEC	370 310,60 €
18	Ascenseur	OTIS CNP 34070 MONTPELLIER	24 500,00 €
19	Espaces verts et clôture	SARIVIERE 34970 LATTES	224 212,46 €
20	VRD	JOULIE / ESPINAS / SLA 34700 LODEVE	507 829,30 €

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA